

Questionnaire du module ad hoc européen sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

2005

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa N° 2005X013EC du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2005.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Remarque préliminaire :

L'enquête sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle vient en complément de l'enquête Emploi 2005. Elle concerne l'ensemble des personnes nées de 1941 à 1990 inclus et dont le logement est interrogé pour la sixième et dernière fois pour l'enquête Emploi (sixième sortant). L'enquête suit immédiatement l'enquête Emploi. Les personnes ayant un emploi sont ensuite interrogées pour l'enquête « conditions de travail 2005 ».

Le questionnaire est passé sous forme informatique (CAPI-Blaise) aux enquêtés. Ils ne visualisent donc pas le questionnaire tel qu'il est reconstitué ci-après. Pour comprendre le cheminement de chaque personne dans le questionnaire, sachant que toutes les questions ne sont pas posées à tous, mais que chaque question est posée à une catégorie particulière de personnes seulement, on a indiqué avant chaque question quelles personnes elle concerne. Ces indications sont faites en référence aux réponses apportées par la personne, soit à des questions précédentes, soit à des questions issues du questionnaire de l'enquête Emploi. On rappelle ici les noms des variables et questions de l'enquête Emploi qui sont utilisées dans la suite :

Variable ACTOP (calculée à partir des réponses au module A « position sur le marché du travail » de l'enquête Emploi) : actif occupé ou élève fonctionnaire

1. oui
2. non

Variable EM1 (variable issue du questionnaire logement de l'enquête Emploi) : présence d'enfants de la personne dans le logement

1. oui
2. non

Variable AGEENFi (variables issues du tableau de composition du ménage) : âge des enfants (pour chaque enfant i , $i=1$ à 9)

Variable ACT (calculée à partir des réponses aux modules A « position sur le marché du travail » et B « activités professionnelles » de l'enquête Emploi) : activité au sens du BIT

1. actif occupé
2. chômeur
3. inactif

Variable CM1 (variable du questionnaire logement de l'enquête Emploi) : avoir un conjoint dans le logement

1. oui
2. non

Variable STMN (question B43d du module B de l'enquête Emploi) : souhait d'effectuer un nombre d'heures de travail moins important (avec diminution correspondante de sa rémunération)

1. oui
2. non

Variable STPLC (question B43a du module B de l'enquête Emploi) : souhait d'effectuer un nombre d'heures de travail plus important (avec augmentation correspondante de sa rémunération)

1. oui
2. non

Partie A : Services de garde utilisés

Nous allons maintenant parler de l'articulation entre votre vie familiale et votre vie professionnelle.

De Q1 à Q5

Si l'enquêté est actif occupé et a au moins un enfant de 14 ans ou moins dans le ménage (ACTOP=1 et EM1=1)

Nous allons commencer par parler des moyens que vous utilisez pour faire garder vos enfants de 14 ans ou moins vivant dans le ménage, (donner les prénoms des enfants concernés), pendant vos activités professionnelles (et quand ils ne sont pas à l'école).

Pour chaque enfant de moins de 7ans

Q1. Prénom va-t-il/elle à l'école ?

SCOENF1 à SCOENF9

1. oui
2. non

Q2. Tous vos enfants entre sept et quatorze ans vont-ils à l'école ?

ENFSCO

1. oui
2. non, mais l'un d'entre eux va dans un institut spécialisé
3. non

Si ENFSCO=3

Q3a. Lequel/lesquels ne va/vont pas à l'école? Donnez le ou les prénoms, 3 au maximum

PRESCO1
PRESCO2
PRESCO3

Si ENFSCO=3

Q3b. Pourquoi ? (donnez une raison par enfant non scolarisé)

RAINONSC

Si ENFSCO=3

Q3c. La non-scolarisation de votre / vos enfants influe-t-elle sur votre vie professionnelle ?

SCOPROF1

1. non
2. oui, c'est un choix
3. oui, c'est une contrainte qui pèse sur votre vie professionnelle

SI ENFSCO=2

Q3d. La scolarisation particulière de votre / vos enfants influence-t-elle sur votre vie professionnelle ?

SCOPROF2

1. non
2. oui, mais c'est un choix
3. oui, c'est une contrainte qui pèse sur vos choix professionnels

Pour chaque enfant

Q4. Considérons une semaine habituelle de travail, c'est-à-dire en dehors des vacances scolaires (si l'enfant est scolarisé) ou d'événements exceptionnels (maladie ou accident).

GARDENF1 à GARDENF9

Lorsque vous êtes au travail, qui garde Prénom de tous les enfants ?

Cf. carte code n°1

Si la personne ne peut se décider à répondre parce que le mode de garde change d'une semaine sur l'autre, il faut lui demander ce qui s'est passé pendant la semaine de référence si cette semaine n'est pas exceptionnelle (ou pendant la semaine précédant la semaine de référence si la semaine de référence est exceptionnelle).

Si plusieurs modes de garde sont utilisés pour un enfant, il faut choisir celui qui totalise le plus grand nombre d'heures par semaine.

Si la personne ne peut se décider

1. une garde collective (crèche, garderie, ...)
2. un centre d'accueil collectif (centre aéré, centre culturel) ?
3. une personne payée pour cela (assistante maternelle, baby sitter, nurse, etc.)
4. (CM1=1) votre conjoint
5. une personne non rémunérée (parent, frère ou sœur aîné, voisin(e), ami(e)...)
6. personne (il se garde tout seul)
7. vous-même (vous travaillez à domicile, vous ne travaillez pas quand votre/vos enfant(s) n'est pas/ne sont pas à l'école, vous l'emmenez/les emmenez sur votre lieu de travail)
8. sans objet

Si tous les GARDENF1 à GARDENF9 ne sont pas égaux

Q5. Au total, lors d'une semaine habituelle et pour tous vos enfants, lequel de ces modes de garde utilisez-vous le plus en nombre d'heures ?

GARDPLUS

Cf. carte code n°1

1. une garde collective (crèche, garderie, études...)
2. un centre d'accueil collectif (centre aéré, centre culturel) ?
3. une personne payée pour cela (assistante maternelle, baby sitter, nurse, etc.)
4. votre conjoint (CM1=1)
5. une personne non rémunérée (parent, frère ou sœur aîné, voisin(e), ami(e)...)
6. personne (il se garde tout seul)

7. vous-même (vous travaillez à domicile, vous ne travaillez pas quand votre/vos enfant(s) n'est pas/ne sont pas à l'école, vous l'emmenez/les emmenez sur votre lieu de travail)
8. sans objet

SI EM1=1 :

Q6a. En dehors de vos propres enfants vivant dans le ménage, vous occupez-vous régulièrement d'autres enfants de moins de 15 ans (de votre famille et de vos amis par exemple), sans être payé(e) pour cela? Par « s'occuper de », on entend garder, aider à faire les devoirs, surveiller, voiturier

AUTENF

Les activités professionnelles ou dans le cadre d'une association ne doivent pas être prises en compte

1. oui
2. non

SI EM1 =0 :

Q6b. Vous occupez-vous régulièrement d'enfants de moins de 15 ans (de votre famille et de vos amis par exemple), sans être payé pour cela ? Par « s'occuper de », on entend garder, aider à faire les devoirs, surveiller, voiturier.

AUTENF

Les activités professionnelles ou dans le cadre d'une association ne doivent pas être prises en compte.

1. oui
2. non

SI AUTENF=1

Q7. S'agit-il de (plusieurs réponses possibles)

LIENENF1 à LIENENF4

1. votre ou vos enfants ne vivant pas dans le logement
2. votre ou vos petits-enfants
3. autre(s) enfant(s) de votre famille ou de celle de votre conjoint (si CM1=1)
4. enfants qui ne sont pas de votre famille ni de celle de votre conjoint (si CM1=1)

Q8. Vous occupez-vous régulièrement d'une personne âgée, d'une personne malade ou handicapée, une personne de votre famille ou une amie, sans être payé(e) pour cela?

DEPENDF

Les activités professionnelles ou dans le cadre d'une association ne doivent pas être prises en compte.

1. oui
2. non

Si *DEPENDF=1*

Q9. S'agit-il de (plusieurs réponses possibles)

LIENDEP1 à LIENDEP4

1. votre père
2. votre mère
3. votre conjoint
4. le père de votre conjoint
5. la mère de votre conjoint
6. une autre personne de votre famille ou de celle de votre conjoint (*si CM1=1*)
7. une personne qui n'est pas de votre famille ni de celle de votre conjoint (*si CM1=1*)

Si l'enquêté s'occupe d'un enfant ou d'une autre personne dépendante (EM1=1 ou AUTENF=1 ou DEPENDF=1) et si elle est active occupée (act=1) et si elle souhaite travailler plus (STPLC=1)

Q10a. Vous avez dit que vous souhaiteriez effectuer un nombre d'heures de travail plus important. Seriez-vous prêt à travailler plus, quitte à passer moins de temps avec vos enfants (*EM1=1*) / les personnes dont vous vous occupez actuellement (*DEPENDF=1 ou AUTENF=1*) ?

TRAPLUS1

1. oui
2. non

Si l'enquêté s'occupe d'un enfant ou d'une autre personne dépendante (EM1=1 ou AUTENF=1 ou DEPENDF=1) et s'il est étudiant ou inactif (ACT=3)

Q10b. Si on vous proposait de travailler et donc de passer moins de temps avec les gens dont vous vous occupez, le feriez-vous ?

TRAPLUS2

1. oui
2. non

Si l'enquêté s'occupe d'un enfant ou d'une autre personne dépendante (EM1=1 ou AUTENF=1 ou DEPENDF=1) et s'il est chômeur (ACT=2)

Q10c. Est-ce que vos responsabilités envers les personnes dont vous vous occupez pourraient vous conduire à refuser un emploi ?

TRAPLUS3

1. oui
2. non

Si l'enquêté s'occupe d'un enfant ou d'une autre personne dépendante (EM1=1 ou AUTENF=1 ou DEPENDF=1) et si elle est active occupée (act=1) et si elle souhaite travailler travailler moins (STMN =1)

Q11. Vous avez dit que vous souhaiteriez effectuer un nombre d'heures de travail moins important. Est-ce pour passer plus de temps avec les personnes dont vous vous occupez ?

TRAMOIN

1. oui
2. non, c'est pour une autre raison

Si TRAPLUS1 =1 ou TRAPLUS2=1 ou TRAPLUS3=1

Q12. Vous m'avez dit que vous souhaiteriez travailler (plus si ACTOP=1). Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne le faites pas?

RAIPLUS1 et RAIPLUS2

(il est possible de répondre à la fois 1 et 2)

1. une raison liée aux problèmes de garde d'enfants (si EM1=1 ou AUTENF=1)
2. une raison liée aux personnes dont vous vous occupez (si DEPENDF=1)
3. une autre raison

Si (RAIPLUS1=1 ou RAIPLUS2=1) et(AUTENF=1 ou EM1=1)

Q13. Quelle est cette raison ?

RAIGARDE

1. il manque des services de garde d'enfants
2. les services de garde sont trop chers
3. es services de garde ne sont pas d'une qualité suffisante

Si RAIPLUS =2

Q14. Quel est votre principal problème lié à la prise en charge des personnes dépendantes dont vous vous occupez et qui vous empêche de travailler plus (TRAPLUS1=1) / de travailler (TRAPLUS2=1 ou TRAPLUS 3=1)?

RAIDEP

1. il manque des services de garde ou d'accueil de personnes dépendantes
2. les services de garde ou soin sont trop chers
3. les services de garde ou soin ne sont pas d'une qualité suffisante

Q15 à Q17

actifs occupés ayant un enfant dans le ménage (si ACTOP=1 et EM1=1)

Nous allons maintenant parler de la garde de vos enfants de moins de 15 ans (vivant dans le ménage) pendant les vacances scolaires (si au moins un oui à SCOENFx ou oui à ENFSCO) et/ou du mode de garde habituel de vos enfants qui ne vont pas encore à l'école.

Q15. Sur les 12 derniers mois, avez-vous personnellement dû prendre des jours de congés, modifier vos horaires de travail pendant les vacances scolaires ou pendant les congés de la personne qui garde vos enfants d'habitude ou lorsque le centre ne peut prendre en charge votre enfant?

ARRANG

1. oui
2. non
3. sans objet (L'enfant vient d'arriver, le problème ne s'est pas encore posé, l'enquête est non-salarié)

Si ARRANG=1

Q16. Est-ce parce que vous n'avez pu trouver de services de garde d'enfants pour remplacer le mode de garde habituel (au moins une fois)?

MANQVAC

1. oui
2. non

Si MANQVAC=1

Q17. Quelle est votre principale difficulté pour remplacer le mode de garde habituel à ces occasions ?

RAISVAC

1. il manque de services de garde d'enfants pendant la journée et dans des créneaux horaires particuliers
2. les services de garde d'enfants de remplacement sont trop chers
3. les services de garde d'enfants de remplacement ne sont pas de bonne qualité

Partie B : Organisation du temps de travail et arrangements pour raisons familiales

Pour les actifs occupés (ACTOP=1)

Nous allons maintenant parler des aménagements de vos horaires de travail en lien avec votre vie familiale.

Q18. Vous est-il possible commencer à travailler une heure plus tard ou cesser votre travail une heure plus tôt pour des raisons familiales?

HORVARFA

1. oui, en général
2. oui, mais uniquement dans des cas exceptionnels
3. non, jamais

Si 1 ou 2 à HORVARFA

Q19. Cette possibilité est-elle prévue dans le règlement ou est-ce seulement une tolérance de votre employeur ?

RAIHORVA

1. c'est prévu dans le règlement de votre entreprise ou de votre administration
2. c'est une tolérance (vous demandez la permission à vos supérieurs)
3. vous ne savez pas
4. sans objet (non-salarié)

Q20. Pour des raisons familiales, vous est-il possible de vous absenter de votre travail une journée entière (voire plusieurs journées) sans prendre de jour de congé payé ?

ABSENC

1. oui, en général
2. oui, mais uniquement dans des cas exceptionnels
3. non, jamais

Si 1 ou 2 à ABSENC

Q21. Cette possibilité est-elle prévue dans le règlement ou est-ce seulement une tolérance de votre employeur ?

RAICONG

1. c'est prévu dans le règlement de votre entreprise ou de votre administration
2. c'est une tolérance : (vous demandez la permission à vos supérieurs)
3. vous ne savez pas
4. sans objet(non-salarié)

Q22. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous dû vous absenter de votre travail (même seulement pour quelques heures) à cause d'une urgence familiale (maladie ou accident d'un proche)?

CAUSMAJ

1. oui
2. non

Si CAUSMAJ=1

Q23. Quand vous vous êtes absenté(e), vous avez (plusieurs réponses possibles)

DURCMAJ1 à DURCMAJ5

1. pris des congés spéciaux (accordés pour des raisons familiales, par exemple enfant malade) rémunérés
2. pris des congés spéciaux (accordés pour des raisons familiales) non rémunérés
3. pris des congés normaux ou des RTT
4. utilisé d'autres arrangements
5. sans objet (non salarié)

Partie C : Congé parental

Pour toutes les personnes ayant un enfant dans le ménage (EM1=1)

Nous allons maintenant parler des congés parentaux.

Q24. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris un congé parental pour vous occuper des enfants présents dans le ménage ?

CONGP

1. oui
2. non
3. sans objet (l'enfant vient juste d'arriver)

Si CONGP=1

Q25. Ce congé était-il rémunéré, même seulement en partie?

REMCP

1. oui
2. non

Si CONGP=1

Q26. Quelle est/était sa durée totale prévue?

DURCP

En mois : ___ ___

Si CONGP=1

Q27. Il s'agissait d'un congé

ORGPC

1. à temps plein
2. à temps partiel
3. une partie à temps plein, une partie à temps partiel

Si CONGP=2 ou CONGP=3

Q28. Pourquoi n'avez-vous pas pris de congé parental ? Est-ce surtout parce que :

RAISCP

Cf. Carte code n°2

1. sans objet (pas d'enfant ouvrant droit à un congé parental : enfant de moins de trois ans ou enfant adopté)
2. vous n'y avez pas droit
3. il n'est pas ou pas assez rémunéré
4. il n'y a pas assez de souplesse dans le choix de la période du congé parental
5. effets négatifs sur vos droits à la sécurité sociale
6. effets négatifs sur votre carrière, ou votre employeur le percevrait mal
7. vous n'en avez pas envie
8. autre raison

Si RAISCP=6

Q29. Plus précisément, redoutez-vous

CARRIERE

1. que vos relations avec votre employeur ne se détériorent
2. que votre promotion (hiérarchique et/ou salariale) ne soit freinée
3. un licenciement
4. autre
(précisez) _____